

COMMUNIQUE DE PRESSE

A L'OCCASION DE LA COP 21, LA PLACE FINANCIERE DE PARIS RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR CONTRIBUER A UNE ECONOMIE DURABLE ET DECARBONNEE

Paris, le 16 décembre 2015 – A l'issue de la COP21, la Place financière de Paris confirme sa mobilisation énergique pour prendre une part active dans la lutte contre le réchauffement climatique et répondre aux objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre en deçà de 2 degrés.

Les engagements pris par plusieurs grands acteurs français font de Paris une Place de premier plan mondial en matière de finance responsable et de contribution à l'économie durable.

Les banques françaises (BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Société Générale) ont annoncé la réduction massive de leurs investissements dans les industries ayant trait au charbon et le développement des investissements dans les énergies renouvelables.

Dans le secteur de l'assurance, Axa a déclaré en mai dernier lors du *Climate Finance Day* qu'il allait désinvestir la totalité de ses expositions au charbon d'ici la fin de l'année et tripler ses investissements verts. CNP Assurances a lancé un fonds d'infrastructures vertes et va doubler ses investissements dans les énergies renouvelables d'ici 2017.

Les sociétés de gestion françaises (Amundi, Natixis AM, Mirova...) ont annoncé le lancement de fonds d'investissement dans des projets liés à la transition énergétique et se sont engagées à réduire l'empreinte carbone de leurs portefeuilles.

Sur ce sujet, plusieurs investisseurs français (Amundi, Axa, la Banque Postale AM, BNP IP, la Caisse des Dépôts, Mirova) ont rejoint deux initiatives lancées ces derniers mois :

- *Montreal Pledge*, regroupement de 120 investisseurs, représentant 10 000 milliards de dollars d'actifs, engagés à mesurer, rendre public et réduire l'empreinte carbone de leurs portefeuilles.
- *Portfolio decarbonization coalition*, qui supervise la décarbonation de près de 230 milliards de dollars d'actifs sous gestion gérés par 23 signataires.

Du côté du capital-investissement, 5 sociétés représentant 70 milliards d'euros d'actifs sous gestion (Apax Partners, Ardian, Eurazeo, LBO France et PAI Partners) ont créé l'« Initiative Carbone 2020 » et s'engagent à publier et à réduire l'empreinte carbone de leurs participations à horizon 2020.

Côté entreprises, les grands groupes énergéticiens français (EDF et ENGIE) se sont engagés à ne plus développer de nouveaux projets dans l'industrie du charbon et à construire massivement dans le secteur des énergies renouvelables. Le mouvement suit également l'engouement des acteurs français pour les **Green Bonds**, la France étant le **1er émetteur mondial** avec 11 milliards de dollars d'émissions en 2014 sur les 50 milliards au total.

Parallèlement, Euronext a rejoint la *Sustainable Stock Exchange Initiative* (SSE) des Nations Unies et annoncé le lancement du premier indice boursier qui mesure la performance énergétique des 100 plus grandes sociétés européennes émettant le plus faible niveau de CO2 dans leurs secteurs.

Ces engagements complètent et confortent le mouvement collectif enclenché lors du Climate Finance Day, préparatoire à la COP 21, organisé en mai dernier par Paris EUROPLACE avec la Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts.

* * *

DETAIL DE CERTAINS DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES ACTEURS DE LA PLACE FINANCIERE DE PARIS

	Réduction empreinte carbone	Investissements verts
Société d'assurance		
Axa	Désinvestissement des compagnies les plus exposées aux activités liées au charbon, soit plus de 500 millions d'euros et introduction des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'ensemble de ses portefeuilles « fonds généraux ».	Triplement à 3Md€ d'ici à 2020
CNP Assurances	Réduction de 20% de l'empreinte carbone de son portefeuille actions dès 2015.	Doublement à 1,7 Md€ d'ici 2017 Lancement d'un fonds infrastructures vertes : 500 M€ de collecte
Banques		
BNP Paribas	Arrêt du financement de l'extraction du charbon. Renforcement du dispositif de gestion du risque carbone.	Doublement des financements dans le domaine des énergies renouvelables passant à 15 Md€ en 2020.
Groupe BPCE	Arrêt du financement de centrales électriques au charbon et de mines de charbon thermique	4,4 Md€ d'encours de crédits, soit 31% des projets d'énergies renouvelables
Crédit Agricole	Arrêt du financement des centrales ou extension de centrales électriques au charbon dans les pays à haut revenus, tels que définis par la Banque Mondiale	Jusqu'à 60 Md€ dans les trois ans. Doublement des financements d'énergies renouvelables sur les deux prochaines années.
Société Générale	Arrêt du financement de projets de développement de mines de charbon et de projets de centrales thermiques à charbon dans les pays de l'OCDE à revenus élevés.	Doublement des financements aux énergies renouvelables d'ici à 2020.
Sociétés de gestion		
Amundi	Mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles et création d'un fonds indicel low carbon	5 milliards d'euros de financements orientés vers des projets liés à la transition énergétique

Natixis/Mirova	Publication de la 1 ^{ère} empreinte carbone des investissements de Mirova en actions cotées, représentant un encours de 2,8 Md€ soit 47 % de ses encours sous gestion.	Création d'un Fonds commun LDN (Land Degradation Neutrality) avec les Nations Unies (CNULCD) en vue de structurer le premier fonds mondial dédié à atteindre la Neutralité en termes de dégradation des terres. Depuis le début de l'année 2015, Natixis a financé 30 nouveaux projets d'énergies renouvelables, en France et à l'international.
Entreprises		
EDF	Fermeture engagée sur la période 2013-2016 de 2.850 MW de centrales à charbon.	Lancement de l'initiative "10 projets pour le climat" qui vise à soutenir des projets innovants ayant un impact positif sur le climat. Émission d'un Green Bond, d'un montant total de 1,25 milliard de dollars (octobre 2015), le plus important Green Bond libellé en dollars émis par une entreprise industrielle.
ENGIE	Arrêt des nouveaux projets de développement dans le charbon.	Doublement des capacités renouvelables de son parc de production entre 2009 et 2015. Émission d'un Green Bond de 2,5 milliards d'euros pour financer des projets dédiés au développement des énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (mai 2014).